

ASSEMBLEE GENERALE DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

13 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU

Etaient présents :

M. VENIANT, Proviseur du Lycée René Casin,

Mme BOS, Expert-Comptable du cabinet CAMS,

Mme LAMBERT, Trésorière de la Coopérative,

Mme ESPOSITO, Professeur et Secrétaire adjointe de la Coopérative,

Mme LANDEMAINE, Professeur membre du C.A de la Coopérative

Mme LAVIELLE, Permanente de la Coopérative

Ainsi que 8 parents d'élèves.

L'Assemblée Générale s'est déroulée en salle Lebaillif ; début de séance 18h30.

Mme LAMBERT, Trésorière, se présente et excuse la Présidente, Mme LAFITTE- HOUSSAT, souffrante, qui ne peut assister à l'AG. Elle remercie chacun pour l'intérêt qu'il porte à l'activité de l'Association en prenant part à la réunion, et propose un tour de table afin que chacun se présente.

Elle remercie M. le Proviseur de nous accueillir et énonce l'ordre du jour de la réunion :

- Présentation de l'association Coopérative scolaire,
- Présentation des comptes exercice 2015/2016, présentés par Mme BOS, + Approbation
- Présentation du budget prévisionnel 2015/2016, + approbation,
- Appel à candidature pour un nouveau Bureau de la Coopérative
- Demande d'aide pour la distribution des casiers.
- Questions diverses

Présentation de la Coopérative :

Mme LAMBERT présente la Coopérative, mettant en avant la différence de cette association qui est indépendante du Lycée, et ne participe par aux conseils de classe ou C.A, contrairement à l'Association des Parents d'Elèves à laquelle participent, entre autres, des adhérents à la FCPE et Biga Bai.

L'Association Coopérative Scolaire existe depuis 1986. L'association, loi 1901, est constituée de bénévoles : parents d'élèves (mineurs et majeurs), membres du personnel de l'établissement (dont M. Le Proviseur, des enseignants, des personnels techniques) ainsi que 2 élèves élus par les représentants des élèves au Conseil des Délégués du Lycée.

La Coopérative a plusieurs actions :

1 La location de livres

Les cotisations réglées pour la location de livres constituent la principale recette de l'association. A ce titre, les parents ayant cotisé à la coopérative pour les manuels sont de fait adhérents à l'association.

La coopérative achète, stocke, loue, maintient en état les manuels scolaires qu'elle loue. Les achats de manuels peuvent représenter des sommes élevées selon les nécessités des réformes ou programmes (exemple : 95 622 € d'achat en 2011 lors de la réforme des lycées).

Au cours de cette rentrée 2016, 1356 familles ont pu disposer d'une collection de manuels en contrepartie d'une cotisation de 70 € (rappel : le coût d'achat d'une collection complète se situe autour des 250 €).

2 La location de casiers

Dans le but non négligeable d'alléger les cartables, et de stoker certaines affaires personnelles (sport ou activité annexes), les élèves peuvent louer un casier.

L'an dernier, les locations ont généré une recette de 8093 € pour 506 casiers.

Cette année, 46 casiers ont été supprimés du fait de leur vétusté ou de leur mauvais état. Les casiers ont été en partie déplacés en prévision des travaux de réfection du lycée prévus dès le printemps prochain.

Mme LAMBERT interroge M. VENIANT quant au devenir des casiers dans les années à venir, un projet de casiers « intégrés » au bâtiment restauré ayant été envisagé précédemment.

M. le Proviseur évoque le projet incluant dans un premier temps les casiers dans la « casquette » du préau prévu en prolongement du hall d'entrée, dans la cour qui va vers la

cafétéria. Ce projet n'a pas été retenu, les casiers positionnés à l'extérieur auraient souffert de l'humidité et les affaires laissées à l'intérieur de ceux-ci auraient été endommagées.

Il est envisagé de positionner les casiers dans le hall d'entrée du Lycée, ce qui permettrait aussi une certaine surveillance de ceux-ci par la Vie Scolaire afin de dissuader les individus mal intentionnés d'agir comme cela s'est produit l'an dernier. De la dissémination des casiers dans des endroits peu fréquentés et l'impossibilité au personnel de la Vie Scolaire de surveiller ceux-ci, ont découlé de nombreuses dégradations et vols dans les casiers. La responsabilisation de chacun a été mise en avant auprès des lycéens, mais le problème est difficile à gérer.

Les travaux d'aménagement du Lycée : ils débuteront en mars 2017, par le bâtiment C.

Aménagements prévus :

- Des préfabriqués seront implantés sur le plateau sportif (les cours d'EPS seront déplacés à la Floride) ;
- Le parking scooters occupé par le chantier « déménagera » sur le parking voiture devant le Lycée ; la mairie a donné son accord pour bloquer et dédier le parking aux scooters des lycéens ;
- Prévision d'un préfabriqué plus grand pour accueillir la coopérative à l'automne 2017.

La somme de 20 millions d'euros a été allouée par le Conseil Régional pour ces travaux de réfection. Il faudra faire preuve de patience face au bruit et aux désagréments liés aux travaux, qui dureront entre 2 ans ½ et 3 ans.

Mme Lambert remercie M. VENIANT pour toutes ces informations et reprend la description des activités de la Coopérative, à savoir :

3 Le pôle culturel du Lycée :

La coopérative participe au financement :

- a. des voyages (Espagne, Berlin, Paris, Sicile, Russie, Grèce...) voyages à l'initiative des enseignants que nous remercions ; subventions à hauteur de 3 à 15 €, selon le nombre de nuitées (en 2016 : 3233 €)
- b. des sorties culturelles (405 € en 2016)
- c. du club ciné, CDI (800 €)

4 Le pôle sportif :

L'association les Montagnards s'occupe de l'UNSS et nos lycéens sportifs ont de brillants résultats. La Trésorière précise qu'une subvention de 6000€ leur est versée par la coopérative, ce qui permet de payer entre autres les déplacements de nos athlètes.

M. VENIANT détaille les derniers exploits sportifs de nos lycéens.

5 Une dernière mission de la coopérative, celle d'employeur :

Mme LAVIELLE est salariée de la coopérative et en assure le fonctionnement. Chaque été, une douzaine de lycéens sont employés sous la responsabilité de Mme LAVIELLE. Ces jeunes assurent la remise en état des manuels en juillet et participent à la distribution des collections fin août.

Mme LAMBERT donne la parole à Mme BOS, qui présente le bilan de la Coopérative pour l'année 2015/2016. (annexe papier distribuée à chaque personne présente).

Bilan positif. Mme BOS précise qu'à partir de cette année, les classes préparatoires (CPGE) ne seront plus gérées par la coopérative, et que cette recette apparaît pour la dernière fois dans les comptes de la coopérative.

Le bilan est approuvé à l'unanimité.

Mme LAMBERT présente le budget prévisionnel (annexe jointe) et précise que le placement de réserve sert à palier aux dépenses afférentes aux achats de manuels scolaires, comme vient de l'expliquer Mme BOS.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Retour sur la rentrée scolaire :

Concernant les manuels : 4 élèves ne sont pas venus chercher leur collection à ce jour (2 élèves de 2^{nde}, 1 élève de 1^{ère} et 1 terminale). M. VENIANT s'en inquiète et demande à connaître leurs noms.

Les familles en difficultés financières ont été reçues en aparté par un membre du bureau de la coopérative (la trésorière) et un dispositif de paiement échelonné leur a été proposé.
8 familles bénéficient d'aménagements

Mme LAVIELLE demande aux parents présents de l'aide pour certains jours de distribution des casiers

Mme LAMBERT rappelle le besoin de volontaires pour constituer un bureau qui se réunira prochainement et décidera des lignes de conduite de la coopérative.

Une feuille est mise à disposition pour que chaque intéressé s'inscrive, soit pour l'aide aux casiers, soit pour être membre actif du Bureau, soit pour être membre du bureau élargi.

Une prochaine réunion de bureau est fixée au 27 septembre 2016, à 18h.

La réunion s'achève autour d'un pot de l'amitié à 20h.

Coopérative du Lycée René Cassin – Bayonne

PV de la Réunion du 27 septembre 2016

Etaient présents :

Régine LAVIELLE, Permanente de la Coopérative

Laure LAFITTE-HOUSSAT, Parent d'élève (Présidente en 2015/16)

Sylvia LAMBERT, Parent d'élève (Trésorière en 2015/16)

Nicole EXPOSITO, Enseignante (Secrétaire en 2015/16)

Sylvie CARTILLON, Parent d'élève

Marielle COMETS, Parent d'élève

Laurence ETCHEPARRE, Parent d'élève

Jean-Luc LACOUR, Parent d'élève

Vania LANDEMAINE, Enseignante et Parent d'élève

Solange MOITA DESJARDINS, Parent d'élève

Valérie SALVAN, Parent d'élève

Cécile TROISVALLETS, Parent d'élève

La réunion s'est déroulée dans le local de coopérative. Début de séance à 18h30.

Madame Régine LAVIELLE, Permanente de la Coopérative rappelle l'ordre du jour : suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 13 septembre 2016, il faut élire un nouveau Bureau. S'ensuit un tour de table au cours duquel chacun se présente et mentionne la position qu'il souhaiterait occuper au sein du futur Bureau. Un vote est effectué.

A l'unanimité sont élus :

- Présidente : Laure LAFITTE-HOUSSAT
- Vice-Président : Jean-Luc LACOUR
- Trésorière : Sylvia LAMBERT
- Trésorière adjointe : Marielle COMETS
- Secrétaire : Valérie SALVAN
- Secrétaire adjointe : Nicole EXPOSITO

La séance est levée à 19h30